



Règlement Intérieur - ERLAN

Ne pas jeter les déchets n'importe où, des poubelles seront mises à votre disposition. Dans le cas contraire on vous obligera à ramasser vos détritux,

Pour les mineurs, les parents doivent obligatoirement remplir et signer une autorisation parentale. Elle devra être envoyée avec le règlement ou être apportée lors de la lan, sans quoi l'entrée sera refusée.

Il est formellement interdit, à l'intérieur de la salle, sous peine d'expulsion immédiate, de consommer des produits stupéfiants.

Toutes boissons fortes alcoolisées (whisky, gin, tekila, etc...) sont formellement interdites à l'intérieur de la salle, sous peine d'expulsion.

L'état d'ébriété est strictement interdit, le cas échéant les majeurs se verront contraints de suivre les autorités compétentes, pour les mineurs leur responsable légal sera prévenu.

L'association COLLECTIF ANTI-ROUILLE et la Mairie de SAINT MARTIN DE VALAMAS ne pourront être tenues responsable en cas de problèmes rencontrés en dehors de la salle : casse de voiture, altercation, vandalisme, etc...

Respecter le matériel mis à votre disposition : table, chaise, câblage électrique, réseau et switchs. En cas de dégradation, la personne concernée devra rembourser le matériel détérioré et sera expulsée si la dégradation est volontaire.

Aucun remboursement ne sera effectif en cas d'expulsion et/ou de disqualification.

Vous êtes seul responsable de votre matériel. En cas de vol ou de dégradation due à une panne électrique ou autre, l'association COLLECTIF ANTI-ROUILLE et la Mairie de SAINT MARTIN DE VALAMAS ne pourront être tenue pour responsable.

Respecter le règlement de chaque tournoi sous peine de disqualification.

**Amusez-vous en toute convivialité et dans le respect de tous et des règlements.
Bonne chance à tous.**

L'équipe Eralan